



# Droit pénal militaire

Journée d'étude 9 Déc 14

1LV Ilja Van Hespen  
drs. ir. comm. lic.



# Aperçu

- Trahison et espionnage
- Capitulation et reddition
- Abandon de poste
- Offenses
- Insubordination et révolte
- Désertion
- Violences et outrages
- Détournement, vol et vente des effets militaires
- Violations de certaines dispositions légales ou réglementaires étrangères
- Automutilation volontaire



# Trahison et espionnage

- Trahison
  - Art 15 C.P.M => commission de certaines infractions par Mil.
  - Elm Mat: Art 113-119, 121-123 et 123 quater C.P. + Mil
  - Elm Moral: Dol général
  - Sanction: Art 16 C.P.M (+dégradation)



# Trahison et espionnage

- Espionnage
  - C.P. Commun: Art 116, 118, 119, 120 bis-octies
  - C.P.M: Art 17 en 18
  - Elm Mat : Chaque Mil qui (Art 17)  
Chaque pers qui  
(Art 18)
  - Elm Moral: Dol spécial ("dans l'intérêt de l'ennemi")



# Trahison et espionnage

## - Sanction:

- Art 17 C.P.M (détention à perpétuité et dégradation)
- Art 18 C.P.M (détention de 10 à 15 ans)
- Déchéance à vie de certains droits énumérés à l'art 123 sexies e.s. C.P.



# Capitulation et reddition

- Capitulation: négociations avec Eni
- Reddition: question de fait



# Abandon de poste

- Abandon de poste simple (art 25 CPM)
- Abandon de poste par un militaire en faction/vedette (art 23 CPM)
- Abandon de poste par un officier (art 21 CPM)
- Infractions similaires :
  - Ivresse ou sommeil de la sentinelle (art 24 CPM)
  - Militaire qui ne se rend pas à son poste en cas d'alerte (art 26 CPM)



# Abandon de poste simple (art 25 CPM)

## Éléments constitutifs

### Élément matériel

- militaire
- abandonner
- son poste

### Élément moral

- dol général

## Circonstances aggravantes

- en temps de guerre et à l'armée active
- en présence de l'ennemi
- chef poste
- officier



## ADP ... étant en faction (art 23 CPM) Eléments

### Elément matériel

- militaire
- en faction
- abandonner
- son poste
- ne pas avoir rempli sa consigne

### Elément moral

- dol général

## Circonstances aggravantes

- en temps de guerre
- en présence de l'ennemi



# ADP par un officier en présence de l'ennemi (art 21 CPM)

## Eléments

### Elément matériel

- officier
- abandonner
- son poste
- en présence de l'ennemi
- pas de force majeure

### Elément moral

- dol général

**Aucune circonstance aggravante**



# Ivresse ou sommeil du factionnaire (art 24 CPM)



## Elément matériel

- militaire
- sentinelle
- ivresse ou sommeil

## Elément moral

- dol général

## **Circonstances aggravantes**

- en temps de guerre
- en présence de l'ennemi



# Ne se rend pas à son poste en cas d'alerte (art 26 CPM)



## Elément matériel

- militaire
- ne se rend pas à son poste
- en temps de guerre
- en cas d'alerte

## Elément moral

- dol général

## **Circonstances aggravantes**

- officier

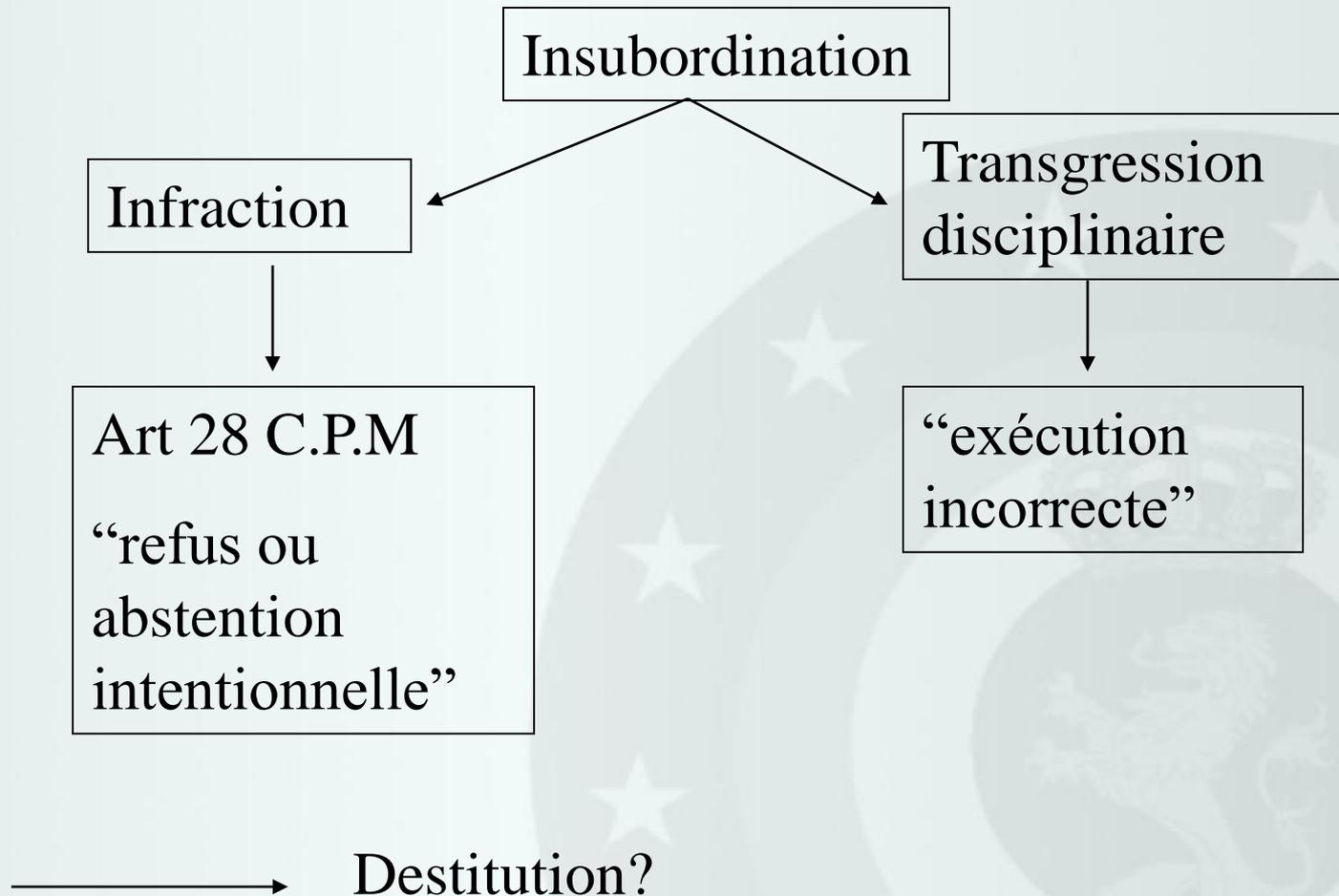


# Offenses

- Art 27 CPM
- Envers la personne du Roi ou autres personnes ou institutions protégées
- Peine pour Offr : destitution



# Insubordination





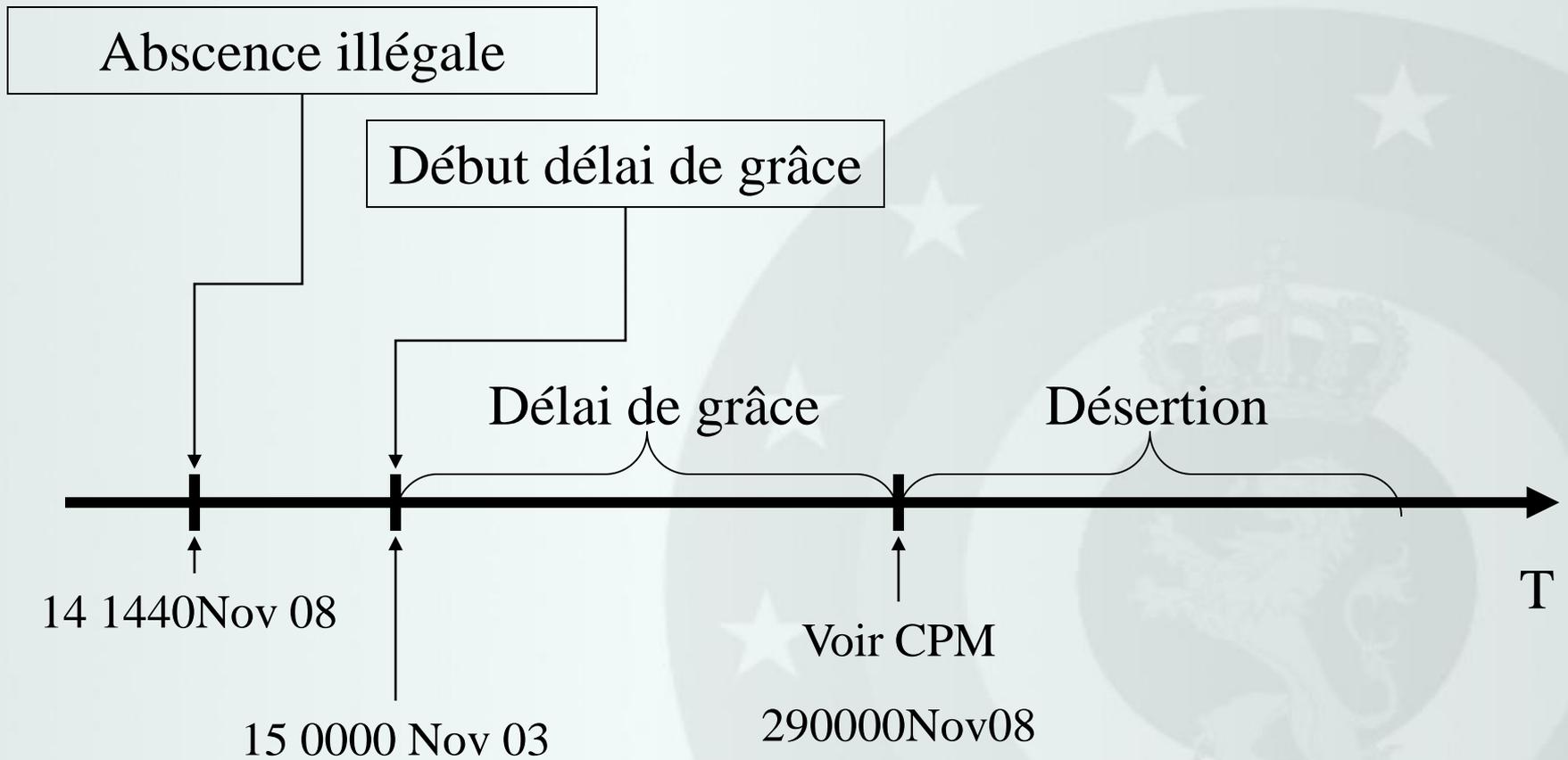
# Insubordination

- Refus = dol général
- Abstention intentionnelle = dol spécial => sinon transgression disciplinaire
- ordre
  - d'un supérieur
  - Service
  - pas un crime ou un délit
- Art. 29 CPM: révolte (>3)



# Désertion

- Infraction commise par un militaire qui doit être présent dans un corps militaire déterminé à une date précise.
- Offr : Artt 43 en 44 C.P.M
- Autres Mil: Art 45 C.P.M
- Délais de grâce! 3/8/15 jours





# Violences et outrages

- Art 33-42 CPM
- Contre sentinelle
- Contre supérieur
- Meutre
  
- Art 14*quater* CPM  
« dans l'année qui suit le congé définitif »



# Détournements, vol et vente d'effets militaires

- Art 54-57 CPM
- Art 57
  - Après absence
  - Pas reproduit les objets
  - Preuve dépouillé par suite de force majeure



# Violation de certaines dispositions légales ou réglementaires étrangères

- Art 57*bis* CPM
- Circulation
- Douane



# Automutilation volontaire



- Temps de guerre
- Militaire
- Se mutuler, se faire mutuler
- Impossibilité physique de remplir les obligations militaires
- Dol spécial
- Circ aggr. : présence Eni
- Temps de paix: disciplinaire